

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Bois-Francis tenue le mardi 20 février 2024 à 19 h 30, au centre administratif dudit Centre de services scolaire, situé au 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, G6P 6S5 et à laquelle sont présents :

Administrateurs membres du personnel

Madame Audrey Allard
Madame Mélissa Barthell
Madame Janie Bédard
Madame Isabelle Cantin
Madame Sandra Houle

Administrateurs membres parents

Monsieur Stéphane Alain
Madame Eva Becquereau
Monsieur Jonathan Guillemette
Madame Marie-Ève Provencher
Madame Marie-Claude Vigneault

Administrateurs membres de la communauté

Madame Stéphanie Cloutier
Monsieur Jean-Philippe Hamel
Madame Geneviève Martel
Monsieur Nicolas Poliquin
Madame Stéphanie Turcotte

Sont également présents :

Monsieur Alain Desruisseaux	Directeur général
M ^e Julie Garneau	Secrétaire générale
Madame Mélanie Garneau	Membre du personnel-cadre (sans droit de vote)

Sont invités :

Monsieur Frédéric Gagnon	Directeur général adjoint et directeur du Service des ressources matérielles
--------------------------	--

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, le président, monsieur Jonathan Guillemette, déclare ouverte la séance ordinaire du conseil d'administration à 19 h 32.

CA1-377-2402

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Eva Becquereau propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que monsieur le président soit autorisé à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE :

Aucune question de l'assistance.

CA1-378-2402

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024

ATTENDU QUE la secrétaire générale, madame Julie Garneau, a fait parvenir à tous les membres du conseil d'administration, dans les délais requis par la *Loi sur l'instruction publique*, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Provencher que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, la secrétaire générale soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unaniment résolu

ADOPTÉ

CA1-379-2402

MODIFICATIONS À LA POLITIQUE SUR L'ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE – ADOPTION

Madame Marie-Claude Turbide, directrice du Service du transport et de l'organisation scolaire, effectue une présentation aux membres concernant l'ajout de frais pour le transport des enfants avec une deuxième adresse. Elle explique aussi la pertinence de rendre disponible, auprès d'élèves avec des besoins très particuliers, le service de transport le midi.

ATTENDU QUE la directrice du Service du transport et de l'organisation scolaire propose l'ajout de dispositions à la Politique sur l'organisation du transport scolaire;

ATTENDU QUE le comité consultatif de transport du Centre de services scolaire a été consulté au sujet des ajouts proposés;

ATTENDU QUE le Comité de parents a aussi été consulté pour ces ajouts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Poliquin que soient adoptés les ajouts proposés à la *Politique sur l'organisation du transport scolaire* concernant les frais de transport pour une deuxième adresse et la disponibilité du transport du midi pour certains élèves.

Unaniment résolu

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE :

Aucune correspondance n'a été déposée.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION DES ACTUALITÉS :

Le directeur général, monsieur Alain Desruisseaux, invite madame Marie-Claude Turbide à aborder les sujets suivants au niveau de l'organisation scolaire :

- Les écoles la Ribambelle et le Manège seront regroupées en « école intégrée » dans deux bâtisses en 2025-2026. Le personnel ainsi que les parents concernés ont été rencontrés à ce sujet.
- Les classes de langage seront regroupées à l'école le Manège.
- Madame Marie-Claude Turbide mentionne également que la classe des *Petits pas* de l'école Sainte-Marguerite-Bourgeois sera déplacée à l'école Pie X pour l'année scolaire 2025-2026. Une deuxième classe

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

spécialisée sera possiblement ajoutée, ce qui en ferait une famille. Les parents et le personnel concernés ont été rencontrés.

Monsieur Alain Desruisseaux invite madame Isabelle Cantin, directrice de la formation professionnelle, à donner des détails au sujet de la mission effectuée à l'extérieur du pays pour le recrutement de futurs étudiants.

Madame Isabelle Cantin explique que cette mission a été organisée par la Société de développement économique de Drummondville en collaboration avec Québec international. Plus précisément, une subvention a été offerte aux centres de formation professionnelle du Centre-du-Québec et de la Mauricie pour participer à la mission qui s'est tenue principalement en France. Ce fut une belle expérience qui pourrait se confirmer par l'accueil de nouveaux élèves, selon madame Isabelle Cantin.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES SERVICES ÉDUCATIFS :

La directrice des Services éducatifs, madame Sandra Houle, aborde les sujets suivants :

- Les Services éducatifs sont à anticiper les besoins pour l'an prochain.
- C'est actuellement le début des démarches de classement des élèves pour la prochaine année scolaire.
- Opération préscolaire : en préparation pour l'accueil des élèves pour la rentrée 2024-2025.
- Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) : les élèves du Québec qui ont fait l'objet de tests de cet organisme, soit ceux du 3^e secondaire, se classent très bien en mathématique, notamment: ils seraient au 1^{er} rang au Canada et 7^e au monde. Des élèves du Centre de services scolaire des Bois-Francis, choisis au hasard, ont participé à ces tests qui sont une initiative de pays membres ou partenaires de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

SUJETS DE DÉCISION :

CA1-380-2402

AUTORISATION DE VENTE D'UN TERRAIN NON UTILISÉ DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS, SANS BÂTISSE DESSUS CONSTRUITE ET SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT - ADOPTION

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Bois-Francis est propriétaire d'un terrain dont le cadastre est 5 181 054 sans bâtisse dessus construite et situé dans le 8^e Rang de la municipalité de Saint-Albert;

ATTENDU QUE ce terrain n'est pas utilisé par le Centre de services scolaire des Bois-Francis et qu'il n'est pas prévu que des activités y soient exercées pour l'avenir;

ATTENDU QUE la superficie du terrain est de 96,10 m²;

ATTENDU QUE l'autorisation du ministre de l'Éducation n'est pas requise pour la vente de ce terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Poliquin d'autoriser la vente du terrain du Centre de services scolaire des Bois-Francis situé dans le 8^e Rang de la municipalité de Saint-Albert, sans bâtisse dessus construite,

d'une superficie de 96,10 m², dont le cadastre est 5 181 054, et ce, pour un prix équivalent à l'évaluation uniformisée du terrain;

QU'UN membre de la direction générale ainsi que la secrétaire générale et directrice des affaires corporatives soient autorisés à signer l'acte de vente auprès du notaire instrumentant ainsi que tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la transaction de vente.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-381-2402

OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'AJOUT D'UN ASCENSEUR AINSI QUE LA RÉNOVATION DE LA SALLE À DÎNER ET DE LA SALLE DU PERSONNEL ENSEIGNANT AU CENTRE MONSEIGNEUR-CÔTÉ – PROJET # 3875 – ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Ève Provencher ce qui suit :

QUE soit consigné au procès-verbal de la présente séance le tableau comparatif des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet n° 3875 – Ajout d'un ascenseur, rénovation de la salle à dîner et de la salle des enseignants au Centre Monseigneur-Côté à Victoriaville;

QUE monsieur Frédéric Gagnon, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de DOB Construction inc.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-382-2402

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉNOVATION DES LOCAUX DU SECTEUR EHDAA ET REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE VENTILATION UC3 DE LA POLYVALENTE LA SAMARE – PROJET # 3880 – ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Claude Vigneault ce qui suit :

QUE soit consigné au procès-verbal de la présente séance le tableau comparatif des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet n° 3880 – Rénovation des locaux du secteur EHDAA et remplacement du système de ventilation UC3 de la Polyvalente La Samare à Plessisville.

Que monsieur Frédéric Gagnon, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de 9101-7327 Québec inc. (Construction CRL).

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-383-2402

MODIFICATION DE LA POLITIQUE DE GESTION DES CADRES - ADOPTION

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le contenu des politiques suivantes :

- Politique de gestion des cadres d'école adoptée le 16 septembre 2013; et
- Politique de gestion des administratrices et des administrateurs adoptée le 10 février 1998 et modifiée le 18 juin 2001 ainsi que le 17 juin 2002;

ATTENDU QUE ces modifications interviennent notamment dans le cadre de l'adoption récente du *Règlement modifiant le Règlement déterminant certaines*

conditions de travail des cadres des centres de services scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal;

ATTENDU QU'il serait opportun d'intégrer dans un seul document le texte de ces deux politiques;

ATTENDU QUE les associations professionnelles concernées ont été consultées à l'égard de toutes ces modifications;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Cantin d'adopter la Politique de gestion des cadres ci-jointe en remplacement de l'ancienne Politique des cadres d'école adoptée le 16 septembre 2013 et de l'ancienne Politique de gestion des administratrices et des administrateurs adoptée le 10 février 1998 et modifiée le 18 juin 2001 ainsi que le 17 juin 2002.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

SUJETS DE CONSULTATION :

CA-384-2402

POLITIQUE RELATIVE À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS - DÉPÔT DE PROJET

La secrétaire générale présente le projet de la Politique relative à la protection des renseignements personnels.

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Bois-Francis doit se doter de règles de gouvernance afin de se conformer à ses obligations en lien avec la protection des renseignements personnels qu'il détient;

ATTENDU QU'un projet de politique relative à la protection des renseignements personnels a été rédigé à cette fin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Philippe Hamel de prendre acte du dépôt d'un projet de politique relative à la protection des renseignements personnels aux fins de consultation.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CA1-385-2402

CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES ÉLÈVES À DRUMMONDVILLE 2024-2025 - DÉPÔT DE PROJET

ATTENDU QUE, conformément à l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*, le centre de services scolaire doit établir le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle pour les élèves à Drummondville en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU QUE l'article 254 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le calendrier scolaire des écoles doit être soumis à la consultation des enseignants, selon les modalités prévues à la convention collective ou, à défaut, celles établies par le centre de services scolaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Janie Bédard que soit consigné au procès-verbal le dépôt aux fins de consultation du calendrier scolaire de la formation professionnelle pour les élèves à Drummondville pour l'année 2024-2025.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

SUJET D'INFORMATION :

Aucun sujet n'est abordé.

DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La date de la prochaine séance prévue au calendrier du conseil d'administration est fixée au 19 mars 2024.

CA1-386-2402

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Audrey Allard propose la levée de la présente séance du conseil d'administration à 21 h 35.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Jonathan Guillemette, président

Julie Garneau, secrétaire générale

